Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 68 (1923)

Heft: 11

Artikel: Une légende : la faillite de la fortification permanente pendant la grande

guerre

Autor: Fleurier, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340697

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une légende 1.

La faillite de la fortification permanente pendant la grande guerre.

II

Abandonnons maintenant, après ces paroles de haute raison, les communiqués allemands, auxquels par une aberration singulière et prolongée, les adversaires de l'Allemagne avaient accordé une si dangereuse créance. Essayons de nous placer sur le terrain des faits contrôlés et non des légendes.

Si tant de places sont tombées en 1914-1915, pourquoi sontelles tombées? Etaient-elles organisées pour lutter dans les conditions de la guerre actuelle, telles qu'on pouvait les discerner en 1914? Quelle que fût leur organisation du moment, ont-elles été défendues comme elles pouvaient l'être? Enfin malgré leur chute rapide, ont-elles tenu leur rôle? Etaientelles, suivant un mot classique, « payées » au moment où elles succombèrent?

1. Places belges. Toute fortification en Belgique est dominée par un nom : Brialmont. L'autorité du grand ingénieur belge est restée, de longues années après sa mort, incontestée dans l'opinion publique de son pays. Comme tous les chefs d'école, il s'était montré exclusif, et ses disciples immédiats avaient renchéri sur ses idées dont les unes étaient justes, et les autres fausses ou exagérées.

La position fortifiée d'Anvers, conçue et construite par

Tableau comparatif de la page 443:

Batteries lourdes allemandes : au lieu de 29 pièces, lire 29 batteries.

Même page, note 1:

Au lieu de 6 canons de 120 sur affûts, tous à portée maxima de 5500 mètres, lire: 6 canons de 120 sur affûts-trucs, à portée maxima de 8000 mètres.

A page 448, l'indication de 3 divisions, à Verdun, au début, est erronée; il y en a eu quatre. Aux 51° et 72°, renforcées par la 14°, avait été jointe la 37° qui fut engagée dès le 23 février.

¹ Rectification à l'article de la livraison d'octobre :

Brialmont jeune, développée d'après ses principes, avait été cependant peu avant 1914 l'objet d'améliorations qui malheureusement, comme beaucoup de choses chez les Belges, gens de décision lente en matière militaire, étaient restées à l'état de plans ou d'ébauches.

Les positions fortifiées de la Meuse, Liége et Namur, conçues par Brialmont vieux, sont restées du Brialmont orthodoxe.

Or, avec le temps, à certains esprits avertis, les lacunes du système belge se faisaient voir. Les officiers belges, surtout ceux des armes spéciales, sont en général fort renseignés, et plusieurs d'entre eux comprenaient que la confiance du pays dans des places qui lui avaient coûté si cher¹ était une confiance aveugle.

Anvers: « première manière » était jugée à bon droit imprenable par les moyens de l'époque. L'artillerie d'avant 1870 aurait été impuissante contre les fortifications construites par Brialmont à partir de 1859 et que l'opinion belge — en dehors de l'armée — croyait avoir été tenues à hauteur des perfectionnements. Comment résisterait-elle à l'artillerie de 1914 ? Son gouverneur, le général Deguise, le savait mieux que personne, comme nous le dirons plus loin. Quant à Liége et à Namur — nous forçons un peu notre pensée pour mieux la faire comprendre, — ces places font l'effet d'un chef-d'œuvre à deux exemplaires de la fortification d'un certain type, conçue d'après des idées a priori dans le cerveau d'un savant ingénieur, et posé d'un bloc sur les bords de la Meuse. Cette fortification correspondait-elle au rôle stratégique que le bon sens lui assignait? Etait-elle organisée pour affronter une attaque brusquée, que sa proximité de la frontière allemande aussi bien que le tempérament et les théories des Allemands

Le prix d'un des forts de la Meuse était d'environ 6 millions pièce.

¹ Il est difficile de dire quel était, au commencement de la guerre, le prix de revient total, artillerie et munitions comprises, de chacune des 3 positions fortifiées. Voici cependant quelques indications: La loi du 8 septembre 1859 ouvrait un crédit de 50 millions pour la 1re réfection d'Anvers (celle de Brialmont); le projet de 1905 (3° réfection d'Anvers) prévoyait une dépense de 97 millions dont 47 pour la ligne avancée, 18 pour l'amélioration de la 2° ligne, 32 pour l'armement (ce dernier crédit n'était pas dépensé en 1914). — En 1912 vote de 7 millions 800 mille francs de crédits supplémentaires.

rendaient probable? Au moins se mariait-elle au terrain, suivant le vieil adage des sapeurs? Non certainement. Nous en convaincrons nos lecteurs en étudiant successivement la structure même des deux places, tant comme conception que comme réalisations, puis leur armement, et enfin leur personnel. Nous ne craindrons pas d'entrer dans le détail. En matière de place forte, nul détail n'est insignifiant, surtout lorsque le temps manque pour parer aux lacunes qui apparaissent au premier coup de canon.

a) Organisation des places de la Meuse.

1. Conception d'ensemble.

Les places de la Meuse ne pouvaient être de simples têtes de pont ¹. Comme nous l'avons vu, elles devaient avant tout interdire à l'envahisseur le passage de la Meuse. Or elle est franchie en Belgique par 29 ponts et neuf d'entre eux ne sont pas gardés par des ouvrages permanents. Faire sauter des ponts comme ceux de Visé et d'Argenteau ne suffit pas, si on ne peut empêcher leur rétablissement. Il faut tenir le passage sous le canon assez longtemps pour que la mobilisation s'achève et que les interventions étrangères (attendues dans le cas de la Belgique) aient le temps de jouer. A ce moment, le fort d'arrêt peut tomber.

La trouée de Visé, à l'extrême aile gauche belge, est la plus dangereuse, mais elle n'est pas la plus large. Au centre il y a 40 kilomètres entre Boncelles, fort sud de Liége, et Maizeret, fort nord de Namur. Entre les deux, la vieille place de Huy, malencontreusement déclassée. Pourtant, sa citadelle casematée sur la rive droite aurait pu être aisément organisée en fort d'arrêt. Les Belges placèrent bien une brigade à Huy tout au début de leur mobilisation, mais ne l'y laissèrent pas, — la trouée centrale resta donc ouverte.

Quant à la trouée de droite, elle est de 30 km. entre St-Héribert (fort sud de Namur) et le fort français de Charlemont. La vieille citadelle de Dinant, qui domine la Meuse,

¹ C'était la conception initiale de Brialmont qui se contentait de ménager ainsi à l'armée belge la possibilité de manœuvrer sur les deux rives de la Meuse.

aurait pu utilement être transformée elle aussi en fort d'arrêt. On assure — et il y a tout lieu de croire que c'est vrai — que dès les premiers jours d'août, le commandement français offrit au roi Albert, d'assurer la garde de la Meuse en amont de Namur, et que le roi refusa par scrupule. On connaît d'ailleurs, sans qu'il y soit besoin d'y insister, l'intervention du 1er corps français à Dinant le 15 août, alors que l'armée allemande avait déjà largement pris pied sur la rive gauche.

Le général Maitrot conseillait aux Belges, avant la guerre, la création de trois forts d'arrêt à Visé, Huy et Dinant. Ils auraient paré à la faiblesse numérique des troupes de couverture belge, qui les empêchait de tenir ces dangereuses trouées autrement que par un dispositif en cordon, dispositif de surveillance, non de résistance. Il était d'autant plus indispensable de les maîtriser que dans la région à l'Est de la Meuse aucune organisation retardatrice des troupes de couverture défendant le terrain pied à pied, n'avait été réalisée. On pouvait donc s'attendre à voir l'envahisseur arriver très rapidement sur les bords de la Meuse et en dehors de la zone d'action des forts de Liége et de Namur.

On voit à quel point le système défensif de la Meuse tenait peu compte du principe de l'économie des forces, plus utile cependant à la Belgique qu'à tout autre pays, vu l'exiguité de son territoire et l'insuffisance de ses effectifs, à laquelle la loi de 1913 n'avait pas encore eu le temps de parer. On le verra encore mieux en considérant que ce système, qui laissait à l'invasion trois larges brèches, absorbait cependant pour la défense mobile de Liége et de Namur, sans intervention utile en dehors du rayon des forts, les deux cinquièmes de l'armée de campagne belge, soit huit brigades mixtes sur vingt ¹. C'était trop ou trop peu car cette couverture, disproportionnée, puisqu'elle était presque aussi forte que le gros à couvrir, n'empêcha pas l'assaillant de faire irruption dans Liége comme dans Namur, en 48 heures.

Au surplus, le général Leman, comme le général Michel,

¹ Les 2 divisions de Liége (3°) et de Namur (4°) comptaient chacune 4 brigades mixtes, au lieu de 3 comme les 4 autres divisions de l'armée de campagne belge. Dès le 6, Namur envoie une brigade (la 15°) au secours de Liége.

paraissent avant tout préoccupés de sauver la garnison mobile. Ni Liége, ni Namur n'ont été investis et la plus grande partie des brigades peuvent aller grossir l'armée de campagne. Si les deux gouverneurs, dont l'un au moins est un homme de grande énergie, renoncent ainsi à prolonger la défense et laissent les forts à leur malheureux sort que le général Leman tient à partager, c'est qu'ils estiment, et l'opinion est fort défendable, que l'intérêt général du pays prescrit de sacrifier la forteresse plutôt que la garnison et de sauver la garnison au prix de la forteresse. Sacrifier la garnison c'était, pour retarder de quelques jours la chute de Liége et de Namur, amputer l'armée belge des deux cinquièmes de son effectif. Nous verrons la même idée triompher à Anvers qui sera prématurément abandonnée, parce que là — situation encore plus grave tout retard dans l'évacuation, amènerait la capture totale de l'armée; or le salut de l'armée prime celui de la forteresse, qui est sur le point d'être secourue.

Conception toute nouvelle dans l'histoire militaire. Les «positions fortifiées » belges n'ont pas été défendues comme des forteresses, mais bien comme des positions fortifiées de la guerre de campagne, qu'on évacue lorsqu'il n'y a plus d'intérêt à les tenir. C'est contraire à la formule d'«Anvers inviolable», « réduit de la défense », c'est-à-dire contraire aux paroles lapidaires du vieux Service des places français, où se reconnaît la griffe du maître: «Tout gouverneur de place forte doit se souvenir qu'il défend un des boulevards de la patrie, un des points d'appui de ses armées, et que de sa reddition, avancée ou reculée d'un seul jour, peut dépendre le salut du pays ».

Mais si la décision des Belges est défendable, leurs places l'étaient-elles? Pourquoi ont-elles cédé si vite? On a voulu expliquer leur chute rapide par le 420; assaillants comme défenseurs trouvaient leur compte à cette explication simpliste. Mais « les pierres crient », leur témoignage est là. En s'y référant, on verra que si la conception générale de la défense de la Meuse était vicieuse, sa réalisation était plus vicieuse encore, et que c'est là, avant tout, qu'il faut chercher la clef de ce qui parut longtemps un mystère.

2. Organisation défensive des positions fortifiées de la Meuse.

La fortification est fonction de l'armement probable de l'assaillant.

Or l'armement actuel, et particulièrement l'artillerie, manifeste sa puissance par trois caractéristiques principales : 1° Les effets de concentration, dus à la grande portée et à la facilité des transports de tir. 2° Les effets d'enfilade, dus à la grande portée et à la justesse en direction. 3° Les effets destructifs dus au tir percutant, courbe ou vertical, et à la teneur en explosifs puissants des obus de gros et de moyen calibre.

En conséquence, est mauvaise toute organisation défensive qui facilite la concentration successive des feux d'artillerie sur des objectifs bien isolés, nettement repérables, à la fois assez vastes pour être facilement atteints et assez exigus pour que tout projectile risque d'y léser un organe important.

Est également mauvais tout dispositif purement linéaire, qui peut être facilement crevé et dont les tronçons peuvent alors être pris d'enfilade, ou même à revers, sans que l'assaillant risque lui-même de tomber sous le feu d'organes de flanquement ou d'une ligne de soutiens.

Et lorsqu'une position fortifiée ne présente ni profondeur, ni continuité, lorsqu'elle s'égrène en chapelet, elle ne peut racheter ses vices que par la solidité de chacun des grains du chapelet. Chacun des forts qui le constitue sera suivant la formule classique un nid à obus, mais si ce fort est « bombenfest », les bombardements l'écorcheront sans le blesser à mort et ne le rendront pas « sturmreif », l'assaut restera impossible à réussir.

Cela posé, étudions la structure même des places de la Meuse.

Leur défense consiste essentiellement, avons-nous dit, en une ceinture de forts.

Forts et fortins. — Liége compte douze forts (six grands et six petits, dits fortins). Namur en compte neuf (cinq grands forts et quatre fortins). A Liége, ils sont à une distance moyenne de la ville de six km., à Namur de quatre à sept km.

Les intervalles entre les forts varient à Liége, entre 1 km. 500 et 6 km. 500, à Namur de 3 km. 400 à 6 km.

Ces forts sont en général établis sur des hauteurs. Chacun d'eux bat une route ou une voie ferrée, ce qui indique bien leur rôle de forts d'arrêt. Ils sont imposants d'aspect, mais presque tous très visibles de l'extérieur. En revanche, ils se voient mal l'un l'autre. « A Liége, remarque le colonel Normand, par temps de brouillard ou la nuit, on peut arriver à la ville sans coup férir ». Le champ de tir n'est dégagé que jusqu'à 600 mètres. Or le terrain, sur la rive est, est très coupé et boisé, et présente, dans un rayon de douze kilomètres autour de la place, de nombreux angles morts. Pour les battre, il faudrait beaucoup d'obusiers.

Il n'y a ni liaison téléphonique, ni liaison télégraphique souterraine d'un fort à l'autre, ni entre les forts et la place, mais seulement des lignes télégraphiques aériennes. Pas de chemin de fer qui desserve les forts ou les relie à la place, mais une simple route circulaire.

Ils semblent destinés à combattre isolés, sans appui réciproque. C'est une série de forts d'arrêt.

Leur tracé est généralement un triangle équilatéral. A l'intérieur un massif trapézoïdal en béton, qui supporte les tourelles et un phare électrique cuirassé.

Il y a dans chaque fort:

- 2 tourelles pour 1 obusier de 21 cm. (1 seule tourelle de 21 dans les fortins).
- 1 tourelle pour 2 canons de 15 cm.
- 2 tourelles pour 2 » de 12 cm.

Ces tourelles sont en fer laminé de 20 cm. plus 2 tôles de 2 cm. pour les canons de 15 cm. et de 12 cm. Elles ont été fournies par les usines de Commentry. Elles sont de même épaisseur, mais en fonte durcie Gruson pour les obusiers de 21 cm.

Elles sont simplement tournantes. Les seules tourelles à éclipse sont trois tourelles de 57, une à chaque angle, destinées à la défense rapprochée, avec d'autres canons de 57 sur roues, disponibles dans des « remises » pour être placés au rempart en cas d'assaut.

Les forts sont faiblement organisés à la gorge.

Le blindage des ouvertures est insuffisant. Débouchés pour l'infanterie, défectueux. Sauf à Loncin, pas de ventilation artificielle.

Le flanquement des fossés existe (par canons de 57 ou mitrailleuses), mais il n'y a nul flanquement lointain battant les intervalles, aucune casemate traditore couverte par le fort et tirant perpendiculairement, aucun organe latéral analogue aux casemates de Bourges des forts français.

Intervalles. — Cette lacune est d'autant plus grave qu'il n'y a, en temps de paix, aucune organisation des intervalles, et que ces intervalles sont parfois fort larges. Le général Leman comprend bien le danger, mais il n'a pris le commandement de la position fortifiée que depuis quelques mois, et n'aura ni le temps, ni l'autorisation de faire les travaux nécessaires. Il peut cependant faire ébaucher quelques tranchées discontinues.

A Namur, l'exemple de Liége aura servi. Les intervalles seront sommairement organisés et la garnison y pourra opposer une certaine résistance.

Organisation en profondeur. — Le temps manque également à Liége pour créer des tranchées successives. On ébauchera cependant une deuxième et une troisième lignes qui seront traversées du premier coup par l'attaque allemande.

Il n'y a pas de ligne avancée, pas de défense extérieure, pas d'abri de bombardement. L'infanterie belge combat dans l'intérieur du camp retranché à peu près comme en rase campagne, sauf l'appui que lui donne le feu des forts.

Noyau central. — Ni Liége, ni Namur ne possèdent de noyau central. Pas d'enceinte autour de la ville, d'où la mésaventure du général Leman. La citadelle de Namur avait été déclassée en 1890. Liége possédait, — vestige des fortifications construites après 1815 par des ingénieurs hollandais contre la France et payées par la France, — deux ouvrages à proximité de la ville, la citadelle sur la rive gauche, la Chartreuse sur la rive droite qui avaient été déclassés en 1891. Faiblement occupés, ils se rendent l'un et l'autre le 7 sans grande résistance, ce qui permet aux Allemands de s'emparer de la ville avant qu'aucun

fort ne soit tombé, et d'attaquer les forts par la gorge, leur point faible.

Il n'y a pas d'arsenal à l'intérieur de la ville.

Les places de la Meuse n'ont donc ni profondeur, ni continuité. Leur organisation de 1914 n'est pas celle d'une place moderne. Il n'y a pas de comparaison à établir avec Belfort, Toul ou Verdun, avec Metz, même avec Novo-Giorgievsk. Tout, dans ces places, a été sacrifié aux forts. Tout repose sur eux. On leur a prodigué les cuirassements ¹. Que faut-il penser de leur solidité?

Adressons-nous au général Deguise. On ne peut suspecter, ni la sincérité émue, ni la précision technique de son livre : « Défense de la position fortifiée d'Anvers 1914 ».

D'après lui, les bétons et cuirassements de tous les forts belges avaient été établis pour résister aux obus-torpilles du 210 allemand, du 220 français. On avait cru se montrer très prudent, très averti, en faisant quelques essais correspondant à la charge de 65 kg. d'explosif (mortier de 270 français). On avait cru pouvoir se contenter alors d'établir les substructions en béton pauvre (2 m. 50 d'épaisseur au maximum), c'est-à-dire en béton ne dépassant pas la teneur de 170 à 250 kg. de ciment au mètre carré.

L'expérience de Port-Arthur, l'efficacité du 280 japonais avait fait admettre en Belgique de porter la teneur en ciment à 400 kg. au mètre carré, mais seulement pour la couche supérieure (1 m. 25 d'épaisseur). Cette amélioration avait été réalisée dans les places de la Meuse. A vrai dire c'était à peu près la seule dont elles bénéficièrent depuis leur construction. Mais, dans un but d'économie, l'épaisseur des voûtes bétonnées fut réduite à la clef. Le béton armé fut très peu employé, et quant au béton ordinaire, vu la différence de composition de ses couches supérieure et inférieure, il n'était pas homogène. Il n'avait pas les qualités d'un monolithe.

Passons aux cuirassements. Quelques années avant la guerre le général Deguise avait assisté, comme délégué du gouverne-

¹ Verdun ne possédait que 6 tourelles (à éclipse) de 155 mm. et 14 tourelles de 75 mm., alors que Liége possédait 54 tourelles (tournantes) de 21 cm., 15 cm. et 12 cm., et une quarantaine de tourelles de 57 mm.

ment belge, aux expériences faites à Bérézane (Russie). Elles furent d'autant plus intéressantes qu'elles s'appliquèrent notamment à une tourelle fournie par l'usine Cockerill pour deux canons de 150, type des nouveaux forts d'Anvers, plus résistante par conséquent que les vieilles tourelles de la Meuse. L'obusier russe de 150 détériora la tourelle dont l'avant-cuirasse (retenons ce point) se montra insuffisante. Quand l'obusier de 280 du Creusot entra en scène (80 kilos d'explosif), l'avant-cuirasse fut complètement disloquée, la tourelle proprement dite résista, mais l'anneau de béton sur lequel elle était établie, et la couronne de galets sur laquelle elle tournait furent écrasés: la tourelle était pratiquement hors de service.

Emu de cette révélation, l'officier belge proposa à ses chefs, à défaut de mieux, de renforcer les tourelles par une armature métallique intérieure et d'épaissir l'avant-cuirasse. Ses propositions furent repoussées.

Les expériences de Bérézane ont-elles ébranlé la confiance du gouverneur des places de la Meuse comme elles avaient certainement ébranlé celle du général Deguise ? Nous l'ignorons. Fallait-il conclure de ces expériences, que les nombreuses tourelles d'un fort seraient toutes mises hors de service au cours d'un bombardement de courte durée et médiocrement réglé comme ce fut le cas pour les bombardements allemands du début ? Les tableaux que nous avons établis permettront de se faire, à tête reposée, une opinion sur la question.

Ce que nous pouvons dire d'ores et déjà, c'est que, dans leur ensemble, en ce qui touche la fortification, Liége et Namur étaient absolument surannées. S'ils ne l'avaient pas su, les Allemands ne se seraient pas risqués dans l'aventure que fut le coup de main du 7 août sur Liége. Ils n'auraient pas essayé la pareille sur Verdun ou sur Belfort. Ludendorff le reconnaît bien (Souvenirs, page 89, premier volume): « Pendant que nous nous serions usés sur la ligne des forteresses Verdun-Belfort, notre aile droite aurait été attaquée par les armées réunies... » Y a-t-il, disons-le en passant, hommage plus clair rendu à l'importance des forteresses, des forteresses réellement organisées ? Et cet hommage n'infirme-t-il pas toute la thèse des contempteurs de la fortification. Si la barrière

Verdun-Belfort avait été sans valeur aux yeux des Allemands, s'ils avaient été sûrs de la forcer en quelques jours comme Liége et Namur, se seraient-ils hasardés à la violation de la neutralité belge, qui a soulevé la protestation de tout l'univers civilisé, et déterminé l'intervention de l'Angleterre?

3. Armement.

L'infériorité de la fortification était-elle compensée à Liége et à Namur par la supériorité de l'armement ? Non, certainement. L'artillerie ne valait pas même la fortification. Elle avait été encore beaucoup plus négligée.

Etudions d'abord comment l'armement des forts de la Meuse avait été conçu, puis comment il fut réalisé.

En France et en Russie, les forts sont considérés comme attirant les projectiles. Par suite, presque toute l'artillerie est disséminée hors des ouvrages, en nombreuses batteries défilées aux vues des observateurs terrestres, ou même placées sur voie ferrée, de manière à trouver la protection dans la mobilité.

A Liége et à Namur au contraire, toute l'artillerie de gros et de moyen calibre est concentrée dans les forts, et placée dans des tourelles très rapprochées. Celles de 15 cm. et de 12 cm. tirent à vue directe et sont donc très visibles. Celles de 21 seules sont en contre-bas et font du tir indirect. Ni les unes ni les autres de ces tourelles ne sont invulnérables. L'artillerie des forts est donc vouée à la destruction, si le bombardement est exécuté avec des pièces supérieures au 210. En y mettant le temps et le nombre d'obus nécessaires, cette destruction ne fait pas de doute.

Dangereusement groupées, les pièces de la défense sontelles du moins assez nombreuses? Les obusiers de 21 cm. sont au nombre de 18 à Liége, de 14 à Namur. Un tous les trois kilomètres. Au total, pour un périmètre de 52 kilomètres, Liége ne dispose que de 90 pièces de 21 à 12 cm., soit moins de deux par kilomètre courant. Pas de réserve mobile d'artillerie à faire intervenir sur le front d'attaque.

Dans les intervalles, de vieilles pièces (114 à Liége), non

protégées, soit deux par kilomètre carré. A Namur, la situation est un peu meilleure.

Il faut ajouter l'appoint fort important et fort efficace de l'artillerie de campagne (à Liége six groupes à trois batteries de 75). Mais les obusiers de campagne prévus à raison de deux groupes par division d'armée n'ont pas encore été livrés.

Quelle est la valeur de cet armement ? La portée est insuffisante. La pièce de 150, qui tire le plus loin, ne peut dépasser 8400 m. La poudre brune des gargousses dégage beaucoup de fumée. La plupart des obus sont en fonte, chargés en poudre noire. La dotation en obus est de 500 coups par pièce, ce qui est peu. Seuls les canons de 57, chargés de la défense rapprochée, sont largement dotés en projectiles, mais ils n'ont pas de portée, et leurs projectiles ne sont efficaces que contre le personnel. Quant aux pièces des intervalles, elles appartiennent aux modèles les plus divers : canons Krupp de 87 mm. (ancienne artillerie de campagne belge), mortiers et obusiers de même calibre, antiques pièces Wahrendorff de 9 cm. et 8 cm. Ce dernier modèle n'a aucune valeur.

L'organisation du tir est défectueuse. Vers l'avant, les pièces des tourelles peuvent, en cas d'assaut, tirer dans de bonnes conditions aux petites distances, et leur action meurtrière ne sera pas négligeable, même la nuit. Mais les forts seront bientôt attaqués par la gorge, et les pièces ne sont pas disposées pour être retournées. La contre-batterie est à peu près impossible à réaliser. D'abord la portée est trop faible. Puis l'observation n'est pas organisée. Contre les canons allemands, l'artillerie belge se battra à peu près en aveugle. Il faudra improviser des observatoires, en poussant de hardis observateurs jusqu'à trois km. en avant du front, dans les clochers; ils ne pourront y rester longtemps 1.

Enfin, il y a fort peu de mitrailleuses; pas d'appareils lance-grenades. Les fusils d'infanterie (Mauser belge) sont bons, et en quantité suffisante à Liége et à Namur.

¹ Lire à ce sujet l'intéressant récit intitulé « Chaudfontaine », par le souslieutenant de Ribaucourt, dans le volume Récits de combattants. (Librairie Plon. Paris 1916.)

4. Personnel.

La guerre a surpris la Belgique en pleine réorganisation militaire. Il faut revenir sur ce point, et insister sur le danger des réformes qui attendent trop longtemps. La réorganisation a été différée de longues années, par suite de l'opposition des partis extrêmes, catholiques et socialistes. Le résultat, c'est qu'au jour de l'invasion, la Belgique, pays surpeuplé, manquera d'hommes.

La loi de 1913 doit lui donner 340 000 soldats dont 130 000 pour les forteresses (90 000 à Anvers, 22 500 à Liége, 17 500 à Namur). Mais elle ne jouera à plein, d'après le ministre M. de Broqueville, qu'en 1926. L'ennemi est à ses portes, mais les effectifs sont loin du complet et, de plus, beaucoup de miliciens ne pourront rejoindre, vu la rapidité des événements.

La pénurie d'hommes obligera à verser dans l'armée de campagne, pour dédoubler les 20 régiments du temps de paix, non seulement comme on l'avait prévu, les sept premières classes de la milice, mais les trois suivantes (8e, 9e et 10e), théoriquement affectées aux troupes de forteresse. Chaque régiment du temps de paix doit en effet, non seulement se dédoubler, mais constituer en outre avec les vieilles classes un régiment dit de forteresse (soit au total 20 régiments de forteresse : 12 à Anvers, 4 à Liége, 4 à Namur). Mais il ne reste plus disponible pour ces formations que les classes de 31 à 35 ans (de la 11e à la 15e). Les régiments de forteresse seront donc lourds, âgés et incomplets.

Pour n'avoir pas voulu à temps du service obligatoire, la Belgique manquera des garnisons indispensables à ses coûteuses forteresses, et ses généraux se trouveront placés dans ce cruel dilemme : ou abandonner les forteresses ou y enfermer une notable partie de l'armée de campagne. Nous avons vu qu'ils se sont ralliés à la première solution, mais toute la défense des places belges en a supporté les conséquences, faute de ces troupes de deuxième qualité, fort utilisables derrière un obstacle, qui s'appelaient en France l'armée territoriale, en Allemagne la Landwehr et le Landsturm. La proportion minima d'un homme par mètre courant n'était même pas atteinte sur le papier. Elle eût été déjà insuffisante dans les places de la Meuse, dont les intervalles n'étaient pas

organisés. Il fallut donc combler avec des hommes les lacunes de la fortification. Sans méconnaître l'action de l'artillerie des forts et des pièces de campagne, on peut dire qu'à Liége et à Namur les Belges se sont battus à coups d'hommes. Là aussi, le principe de l'économie des forces a été violé. Une place économise du monde, si elle est complètement organisée, pourvue d'abris qui protègent le personnel, de mitrailleuses qui sont de l'infanterie condensée, de défenses accessoires qui, retenant l'ennemi sous le feu, multiplient son effet meurtrier. Sinon, pour peu que la défense se prolonge, elle réclame autant de monde que la lutte en rase campagne, vu la nécessité des relèves, les besoins en travailleurs, la lourdeur des pertes que nul renfort de l'intérieur ne compense, vu l'étendue et la profondeur des positions à garnir, vu enfin la complication des rouages dont il faut assurer le fonctionnement et la continuelle remise en état.

Fortification insuffisante, artillerie insuffisante, effectifs insuffisants, voilà le bilan initial des places de la Meuse. Notre examen serait incomplet s'il ne cherchait à tenir compte de la valeur du personnel.

L'armée belge n'avait aucune expérience de la guerre. Elle ne passait pas pour avoir les solides traditions militaires qui y suppléent partiellement. Cependant, sous l'impulsion d'un chef dont l'énergie s'impose immédiatement, bien encadrées par une majorité d'officiers de carrière, les troupes de la troisième division d'armée et de la quinzième brigade tiennent tête, non sans succès aux six brigades d'élite (treize régiments d'infanterie et cinq bataillons de chasseurs) du général von Emmich. C'est un beau début, d'autant plus remarquable que les unités viennent de subir l'épreuve du dédoublement. A Namur, l'attitude des troupes de campagne belges est beaucoup moins vigoureuse. La chute de Liége a produit son effet. Le moral n'est plus intact comme au début.

Quant aux troupes de forteresse, leur valeur ne peut être que médiocre ¹. Leur encadrement est faible ; puis elles sont

¹ Nous citerons cependant un bel exemple donné par un bataillon de forteresse de Liége qui, avec un bataillon du 34° de ligne, occupe l'intervalle Embourg-Chaudfontaine. Ces deux bataillons, non touchés par les ordres, se maintiennent jusqu'au 13 sur leurs positions et arrivent le 17 à Namur, ramenant des prisonniers.

composées d'hommes qui ont fait leur service actif, il y a déjà longtemps, à l'époque du remplacement, quand les pauvres seuls servaient personnellement. Ils voient à côté d'eux leurs contemporains mariés, ou assez riches pour avoir jadis acheté un remplaçant, les regarder faire la guerre. Ils se considéreront comme des sacrifiés, surtout lorsqu'ils se verront abandonnés dans les forts de Namur et d'Anvers, après la retraite des troupes de campagne.

Les garnisons de la Meuse sont donc hétérogènes à tous égards. Toutefois, elles justifieront un vieux proverbe militaire « en manœuvrant comme elles sont commandées ». Avant d'étudier en détail comment leurs chefs ont tiré parti de l'instrument placé entre leurs mains, nous pouvons dire tout de suite que la leçon à tirer des défenses de Liége et de Namur, comme de celle d'Anvers, c'est que les vices de l'organisation du temps de paix peuvent être palliés dans une large mesure, sinon totalement rachetés, par la force d'âme du défenseur, ou bien au contraire, être aggravés au delà de toute prévision par ses défaillances. Sous une coupole, dans une casemate, derrière un rempart, comme en rase campagne, et peutêtre pourrait-on dire, plus qu'en rase campagne, l'homme reste le facteur prépondérant. Quant au rôle du chef, il est plus important et plus lourd dans une place assiégée qu'à l'extérieur. A vrai dire, c'est de lui que tout dépend. Livré à ses seules ressources, à sa seule initiative, sans secours probable, en butte aux suggestions de la faiblesse et de la peur, il doit avoir le cœur d'un acier encore plus dur que le métal de ses tourelles.

JEAN FLEURIER.